



## **PROCES - VERBAL**

**de la séance du Conseil Communal de Renens  
du jeudi 31 janvier 2013, à 20h15  
à la Salle de Spectacles**

**5<sup>ème</sup> séance – 2012 / 2013**



## Séance du jeudi 31 janvier 2013

### Présidence de Mme Nicole Divorne, Présidente

*Mesdames et Messieurs les conseillères et les conseillers, le Bureau, Madame la secrétaire et moi-même vous souhaitons la bienvenue.*

*J'adresse mes cordiales salutations à Madame la Syndique, Mesdames et Messieurs les Municipaux, à notre huissier ainsi qu'aux représentants de la presse et à toutes les personnes qui, dans la salle ou derrière leur écran, nous font l'honneur de suivre nos débats.*

*Conformément à l'art. 66 du Règlement de notre Conseil, je prie Madame la secrétaire de bien vouloir procéder à l'appel.*

L'appel fait ressortir la présence de 58 conseillères et conseillers.

Sont excusé(e)s: Mmes Betty Forestier, Maud Catillaz, Rosana Joliat, Nathalie Kocher-Jaccard, Florence Widmer, Nadia Carota, Solmaz-Rosa Korkmaz, Sandra Martins, Brigitte Rohr, Gerarda Romano-Giorno et Myriam Coleman ainsi que MM. Anton Chatelan, Didier Divorne, Christophe Hinvi, Rémy Petitpierre, Frédéric George, Daniel Rohrbach et Reza Safai

Sont absents: MM. Hasan Dinç, Christophe Kocher et Oumar Niang

*Le quorum étant largement atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.*

*Je déclare ouverte cette cinquième séance du Conseil communal de Renens pour l'année 2012-2013.*

#### **1. Adoption de l'ordre du jour**

*Comme vous l'avez remarqué, notre ordre du jour est un peu différent que d'habitude. En effet, tous les dépôts de préavis sont regroupés en un seul point, à savoir le point N° 12 de notre ordre du jour. Ceci fait suite à une décision prise lors de la rencontre entre la Municipalité et les Présidents de groupes et de partis.*

Après s'être assurée que l'ordre du jour ait été envoyé dans les délais à tous les conseillères et conseillers, Mme la Présidente annonce qu'elle a reçu:

- Une résolution concernant les primes d'assurance maladie payées en trop
- Une interpellation de Mme Geneviève Bozon "Boîtes d'échange entre voisins"
- Un divers de Mme Gisèle Martin

Ces interventions seront traitées prioritairement aux points N° 13 et 14 de l'ordre de jour.

Mme la Présidente ouvre la discussion sur cet ordre du jour.

La discussion n'étant pas demandée, l'ordre du jour est soumis à l'approbation du Conseil communal.

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 13 décembre 2012
3. Assermentation
4. Communications de la Présidence
5. Communications de la Municipalité
  - Réponse à l'interpellation de Mme la Conseillère communale Line Rouyet relative aux achats publics équitables.
  - Réponse à l'interpellation de Mme la Conseillère communale Véronique Bovey Diagne au sujet des horaires d'ouverture de la bibliothèque communale.
6. Communications éventuelles de la Commission des finances
7. Communications éventuelles de la Commission d'urbanisme et d'aménagement du territoire (CUAT)
8. Communications éventuelles de la Commission des affaires régionales et intercommunales (CARIC)
9. Rapport(s) éventuel(s) des membres des conseils intercommunaux – art. 40, lettre g du Règlement du Conseil communal
10. Changement dans la composition des commissions permanentes et commissions intercommunales
11. **Postulat** de la CUAT, intitulé "Pour un "axe fort" de transports publics au Sud des Voies CFF"
 

*M. Antoine Steiner, Rapporteur*
12. Dépôts de préavis – Discussion préalable
  - Préavis No 28-2013 – Rapport de la Municipalité sur l'état au 30 juin 2012 des postulats et motions – Demandes de prolongation de délai – Réponses de la Municipalité aux interventions suivantes: Postulat de M. Olivier Barraud relatif à l'accessibilité des handicapés dans l'Administration, du 22 janvier 2009 / Postulat de Mme Line Rouyet: "Installation de bornes Internet publiques dans les bâtiments de l'Administration", du 16 novembre 2010 / Motion de MM. Byron Allauca et Michele Scala intitulée: "Une formation professionnelle pour les jeunes sans-papiers, du 20 mai 2010 / Motion de M. Gilbert Stöckli relative à la création d'une bibliothèque municipale, du 23 mars 1995 et motion du groupe libéral concernant un projet de bibliothèque, du 14 décembre 2000.
 

*Commission de gestion*
  - Préavis No 29-2013 – Installation de caméras de vidéosurveillance.
 

*Présidence: PLR*
  - Préavis intercommunal No 30-2013 – Rénovation urbaine du secteur de la gare de Renens, lot des espaces publics – Première étape du chantier. Adoption du projet routier, crédit d'ouvrage pour le réaménagement du tracé routier de la Place de la Gare et du giratoire des Glycines. Validation de la clé de répartition des coûts entre les quatre communes partenaires du lot 3
 

*Présidence: Socialiste*
13. Motions, postulats, interpellations
14. Questions, propositions individuelles et divers

## 2. Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 13 décembre 2012

Mme la Présidente ouvre la discussion sur le procès-verbal de la séance du Conseil Communal du 13 décembre 2012.

La discussion n'étant pas demandée, le procès-verbal est soumis à l'approbation du Conseil communal.

C'est à l'unanimité que le procès-verbal est accepté.

Mme la Présidente remercie Mme Yvette Charlet pour son travail ainsi que Mme Agathe Barreau pour son travail de relecture.

## 3. Assermentation

*Mme Rosana Joliat, Présidente du groupe PLR, a écrit au Bureau du Conseil, en date du 31 janvier 2013, la lettre suivante :*

*"Madame la Présidente,*

*Je me permets de vous transmettre, en annexe, le courrier remis par M. Chindamo, "viennent-ensuite" de la liste PLR.*

*A sa lecture, vous pourrez dès lors constater que M. Chindamo doit malheureusement renoncer définitivement à son élection, avec regret d'ailleurs !*

*Il est vrai que notre Règlement du Conseil communal stipule dans l'un de ses articles (...) **5 semaines pour trouver un viennent-ensuite**. La plupart des groupes ont déjà épuisé la liste des viennent-ensuite aux élections communales de 2011 et c'est bien cette liste qui fait foi.*

*Si par contre, un élu ne peut se présenter pour l'assermentation (pour toutes sortes de raisons d'ailleurs: maternité, service militaire, travail à l'étranger, maladie/accident etc...) rien n'est stipulé concernant le délai. Et c'est bien là le flou « artistique » qui m'a interpellé et dont je n'ai pas pu trouver de réponse.*

*Pour le groupe PLR, il reste 3 élus viennent-ensuite; il s'agit de Messieurs Armando Mateus, Muhammad Ajmal et Abdullah Tabib.*

*Le groupe PLR fera donc le nécessaire pour remédier à cette vacance pour le prochain Conseil communal et vous prie encore de bien vouloir excuser ce retard.*

*Par la présente, je vous propose de bien vouloir formuler cette demande de délai suite à une démission (avec ou sans liste de viennent-ensuite) auprès des instances cantonales et de nous tenir au courant du suivi pour le bon déroulement des présences auprès de notre Parlement communal à l'avenir.*

*Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ce courrier et comme je ne serais pas des vôtres ce soir, je vous souhaite, ainsi qu'à notre assemblée législative une très agréable soirée et de fructueux débats.*

*Avec mes meilleures et plus amicales salutations."*

Comme demandé dans la lettre de Mme Rosana Joliat, Mme la Présidente se renseignera auprès des instances cantonales et tiendra informés les membres du Conseil.

#### **4. Communications de la Présidence**

##### **❖ Dépouillement avec lecteur optique**

*Suite à une question posée par M. Jean-Pierre Leyvraz, j'aimerais vous faire un bilan de l'utilisation du lecteur optique pour le dépouillement. Ce bilan a été réalisé à partir des 4 scrutins de 2012.*

*La participation a diminué passant de 46,41 % à 22,16 %. Difficile d'imputer cela à la nouvelle façon de voter, mais plutôt au manque d'intérêt de l'électeur pour certains sujets.*

*Le nombre de bulletins lus par le lecteur optique a augmenté. Passant de 95,89 % à 97,44 %. L'électeur respecte mieux les consignes pour remplir son bulletin. A noter que les causes les plus fréquentes de non-lecture par le lecteur-optique sont l'utilisation d'un stylo qui n'est ni bleu, ni noir, ou une croix mal faite. Je rappelle qu'une croix doit être faite dans la case souhaitée avec un stylo bleu ou noir.*

*Les chiffres détaillés sont à disposition, pour consultation, à la fin de cette séance.*

*Je remercie le greffe, et en particulier Mme Lafond, pour m'avoir fourni ces données.*

##### **❖ Votation fédérale**

*Le 03 mars prochain une votation fédérale aura lieu. Les lettres de convocations ont été envoyées en date du 15 janvier 2013. Les personnes convoquées qui auraient un empêchement sont priées de s'annoncer auprès de Mme Charlet. Je vous rappelle également de respecter les consignes établies dans les bureaux de vote.*

##### **❖ Pétition**

*J'ai reçu, mercredi, une pétition de la part de résidents de la Rue de la Paix. Je vous lis cette pétition.*

##### **"Bande cyclable de la Rue de la Paix à Renens**

*Madame,*

*En appui à l'interpellation de la conseillère communale de Renens, Madame Verena Berseth, nous soussignés habitants de ce quartier nous vous demandons, comme déjà fait à plusieurs reprises par M. Baccenetti, de corriger la conception même de cette bande cyclable.*

*Cette bande est dangereuse, elle dirige les cyclistes en sens inverse de la circulation et en plus en sens inverse de celle-ci, c'est-à-dire en descente, ce qui fait prendre de la vitesse aux cyclistes.*

*De plus, au milieu du parcours, ils sont confrontés à un méchant virage sans visibilité et qui croise une ruelle secondaire aussi sans visibilité.*

*Les voitures et motos sortant de cette ruelle n'ont aucune visibilité à part deux petits miroirs. Et quand ils sont embués, comme ça arrive souvent en hiver et la nuit, la visibilité est nulle.*

*Nous vous rappelons que les aménagements actuels sur la rue de la Paix ne sont pas conformes et ne répondent pas aux critères définis par la loi sur la circulation routière (LCR 741.01, état au 1<sup>er</sup> janvier 2012) quand les miroirs, entre autre, sont embués avec visibilité zéro.*

*Un autre endroit dangereux se trouve au bas de la descente de cette même bande cyclable vers la rue du 24-Janvier, la bande cyclable s'arrête soudain et les voitures qui roulent en sortant des places de parc, mettent également en danger les cyclistes.*

*Monsieur Baccenetti vous a déjà fait parvenir plusieurs lettres à ce sujet et à plusieurs personnes de la Commune dont Madame la Syndique et la Présidente du Conseil. Ces lettres expliquent avec plus de détails la situation et elles sont à votre disposition sur le bureau de la Présidente.*

*Concrètement, nous vous demandons de déplacer la bande cyclable côté trottoir de façon que les cyclistes ne descendent plus à contresens et caché par le talus et le virage.*

*Merci de prendre note de ce qui précède et nous vous prions d'agréer, Madame, nos salutations distinguées.*

*Cette pétition a été signée par 44 personnes.*

Mme la Présidente informe que cette pétition sera transmise à la Commission des pétitions.

Mme la Présidente ouvre la discussion sur les communications de la Présidence.

La parole n'étant pas demandée, la discussion sur les communications de la Présidence est close.

## **5. Communications de la Municipalité**

*Nous avons reçu les communications écrites N° 5-2012/2013 de la Municipalité ainsi que deux réponses écrites. L'une concernant l'interpellation de Mme la Conseillère communale Line Rouyet relative aux achats publics équitables, l'autre concernant l'interpellation de Mme la Conseillère communale Véronique Bovey Diagne au sujet des horaires d'ouverture de la bibliothèque communale.*

La Présidente demande à la Municipalité si elle a d'autres communications que celles que les conseillers ont reçues par écrit.

- **Mme Marianne Huguenin, Syndique**

*Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les conseillers communaux,*

*Nous avons deux communications à faire dont une que je ferai à deux voix avec M. Jean-Marc Dupuis.*

*D'abord vous dire bonjour et vous saluer dans ce premier Conseil de l'année 2013 et saluer également toutes les personnes qui assistent directement ou au-travers de la télévision à notre Conseil.*

*La première information est l'annonce de l'ouverture au public, "enfin" avons-nous envie d'ajouter, du Musée du Tennis de table une demi-journée par semaine, plus à la demande de groupes, les mercredis de 13h00 à 19h00, dès maintenant, au Château de Renens sur Roche. Le musée a une exposition de qualité que certaines et certains d'entre nous avons vu en 2006 lors de l'apéritif culturel. C'est une visite qui en vaut la peine, outre le bâtiment lui-même qui est magnifiquement rénové, et je vous encourage à vous y rendre.*

*Une information sur l'introduction de la taxe au sac à Renens. Vous avez vu les affiches, vous avez reçu le papillon ainsi que le communiqué; j'ai été interpellée par quelques personnes qui étaient un peu étonnées que la date d'introduction, en juillet, ait été mentionnée. Alors, pour préciser: dans le communiqué, nous avons bien entendu écrit que cette décision sera bien évidemment soumise à l'aval du Conseil communal, mais que la volonté de la Municipalité est de déposer un préavis, idéalement pour notre prochain Conseil de mars, avec un vote possible en avril. Effectivement le but souhaité par la Municipalité est d'introduire ce règlement en juillet. Nous avons fait cette information large, non pas pour présenter les termes de ce préavis ou sur la façon dont sera perçue la taxe à Renens, mais dans un but d'information. Nous voulions que nos citoyens sachent ce qu'il en est, quand cette taxe sera introduite, comment, et soient bien informés. Nous allons d'ailleurs continuer d'informer sur le tri des déchets. Nous voyons que dans les communes qui ont introduit cette taxe, de nombreuses questions arrivent assez brutalement et ce délai va nous permettre de continuer à informer.*

*Ce préavis concerne plusieurs services: Environnement-Maintenance, Finances, Administration générale, toutefois M. Jean-Marc Dupuis va transmettre une information sur la situation actuelle à Renens.*

- **M. Jean-Marc Dupuis, Conseiller municipal**

*Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,*

*Petite information renanaise vu que c'est encore un peu vite pour avoir les chiffres des communes voisines. Effectivement, certaines d'entre elles ont introduit la taxe au sac au contraire de Renens. L'objectif de cette taxe, comme déjà dit souvent, est un objectif écologique afin que les gens trient mieux, nous devrions, donc, avoir moins de déchets. En ce qui concerne Renens, on nous avait prédit des amoncellements de déchets, ce n'est pas le cas. Pour le mois de janvier, nous avons les mêmes tonnages en 2013 qu'en 2012 et cela au grand damne de la presse, malheureusement, mais à la grande satisfaction des services de voirie, qui, même si les employés de ce service sont un peu plus actifs, ne croule pas sous les tonnes de poubelles qui ont été annoncées et c'est une bonne chose. Le volume est un peu plus élevé mais pour un poids égal. Cela veut dire que les sacs sont plus légers, donc les gens trient mieux.*

*Au prochain Conseil nous aurons beaucoup plus de détails, notamment sur le verre et le papier/carton et je pense qu'à ce moment-là, au mois de mars ou avril, nous pourrons faire une communication un peu plus large, probablement écrite.*

*Je vous remercie.*

Mme la Présidente ouvre la discussion sur les communications de la Municipalité

- **Mme Line Rouyet, PS**

Réaction suite à la réponse de la Municipalité à l'interpellation relative aux achats publics équitables

*J'ai été agréablement surprise par la qualité de la réponse. Je note d'une part qu'un important travail a été fourni pour favoriser les achats équitables et durables et d'autre part qu'il y a une forte volonté de développer encore une politique d'achats publics équitables et durables. Ceci est particulièrement visible dans le tableau des objectifs de la directive.*

*Par contre, je constate que l'on retrouve de nombreuses fois la mention "à réaliser", évidemment vu que ce sont des objectifs, cela a une certaine logique, mais cela nécessitera du coup je l'espère une information assez régulière sur les avancées de ces actions, l'année prochaine par exemple. Merci.*

- **Mme Véronique Bovey-Diagne, Les Verts**

Réaction suite à la réponse de la Municipalité à l'interpellation relative aux horaires d'ouverture de la bibliothèque communale

*Bonsoir Mme la Présidente,  
Mesdames, Messieurs,*

*Je remercie la Municipalité de cette réponse et j'espère sincèrement qu'une solution pourra être trouvée afin que des permanences puissent être garanties, un petit peu, pendant les vacances scolaires et puis que cela sera peut-être un premier pas vers une amélioration réelle de la bibliothèque.*

- **Mme Irène Frei-Premet, les Verts**

Question relative à l'information sur le tri des déchets

*Je voulais demander si la Municipalité a pensé, éventuellement, à propos du tri des déchets, à faire une information ciblée auprès des populations, des communautés étrangères ou des gens qui auraient de la peine à faire le tri, comme cela avait semblé être le cas lorsqu'il y a eu des problèmes dans un jardin familial au Censuy où il y a eu des histoires car des gens n'avaient pas triés les déchets comme il se doit. Est-ce que quelque chose est prévu à ce niveau-là en plus d'une information générale?*

### **Réponse de M. Jean-Marc Dupuis, Conseiller communal**

*Comme cela a été mentionné par Mme la Syndique, ce préavis touche pratiquement tous les dicastères. La communication se fera via l'ASISE entre autre. Avec l'Administration générale et la voirie, nous avons un concept de communication qui est en train de se mettre en place jusqu'au mois de juillet, où toutes les couches de la population seront intégrées. Il y aura des efforts fait à tous les niveaux, pas spécifiquement pour une couche ou l'autre mais à tous les niveaux et nous allons intensifier la communication à ce niveau-là.*

*Communication sur les déchets: je profite de dire qu'il y en aura une plus large suite à l'introduction de cette taxe au sac, vous en aurez peut-être beaucoup car l'idée est de ne pas lâcher la communication sur le tri des déchets pour ne pas que les gens prennent de bonnes habitudes en qu'ensuite cela retombe. A Renens, nous serons attentifs à votre question.*

La parole n'étant plus demandée, la discussion sur les communications de la Municipalité est close.

## **6. Communications éventuelles de la Commission des finances**

Mme la Présidente invite M. Roland Divorne, président de la commission des finances, à faire part des communications de la COFIN.

- **M. Roland Divorne, Président de la Commission des finances**

*Madame la Présidente, Madame la Syndique, Mesdames et Messieurs les Municipaux, chers collègues.*

*Lors de sa séance du 29 janvier 2013, la COFIN a traité les préavis suivants qui seront déposés ce soir au Conseil.*

### **PRÉAVIS N° 29-2013** (Présidence: PLR)

#### Installation de caméras de vidéosurveillance

- *La Commission ne peut se prononcer sur les incidences de ce préavis, ceci par manque d'information sur la location des 4 caméras des CFF versus l'achat des 3 caméras de la Commune. La COFIN demande à la commission de se pencher sur ce point.*

### **PRÉAVIS N° 30-2013** (Présidence: Socialiste)

#### Rénovation urbaine du secteur de la gare de Renens, lot des espaces publics – Première étape du chantier

- *Au vote, la Commission accepte à l'unanimité les incidences financières de ce préavis.*

### **La COFIN a été informée sur les comptes d'investissement bouclés au 31 décembre 2012**

Préavis	Montants		Dépenses réelles	Plus-value	
	Préavis	Subventions		Moins-value	Pourcentage
42-2008	235'000.00		229'426.19	-5'573.81	-2.37%
69-2006	689'000.00		565'361.65	-123'638.35	-17.94%
81-2006	160'000.00		157'834.80	-2'165.20	-1.35%
74-2009	462'300.00		423'881.00	-38'419.00	-8.31%

	70'700.00		65'448.40	-5'251.60	-7.43%
33-2007	355'000.00		274'802.05	-80'197.95	-22.59%
49-2008	934'000.00		944'908.40	10'908.40	1.17%
	686'000.00		702'715.65	16'715.65	2.44%
70-97-67-2006	730'000.00		705'206.50	-24'793.50	-3.40%
66-2001	252'000.00	421'635.00	187'659.65	-64'340.35	-25.53%
84-2010	370'000.00		291'388.30	-78'611.70	-21.25%
82-2009	85'000.00		82'703.00	-2'297.00	-2.70%
50-2008	322'000.00		323'575.00	1'575.00	0.49%
	18'000.00		18'433.10	433.10	2.41%
11-29-2007	7'597'000.00	115'569.00	7'406'926.84	-190'073.16	-2.50%
29-2007	389'000.00		318'157.65	-70'842.35	-18.21%
111-2011	112'037.05		102'694.05	-9'343.00	-8.34%
6-2011	66'900.00		66'900.00	0.00	0.00%
	47'397.15		50'500.00	3'102.85	6.55%

Soit, 15 préavis bouclés.

Soit pour un montant total budgété de CHF 13'581'334.20

Soit pour un montant brut dépensé de CHF 13'455'726.23

Moins les subventions reçues pour un montant de CHF 537'204.00

Soit pour un montant total net dépensé de CHF 12'918'522.23

Soit une moins-value en faveur de la Commune de CHF -662'811.97 (-4.88%)

### **Séance Gestion/COFIN**

Une séance commune Gestion/COFIN a eu lieu le mardi 22 janvier 2013 à la cafétéria de la Grande Salle.

Le municipal des finances, Jean-François Clément était présent pour nous informer sur la situation des 12 comptes en attente.

Suite aux discussions qui ont suivi l'introduction desdits comptes en attente, il a été constitué une sous-commission Gestion/Finance de 8 membres avec comme président, M. Stéphane Montabert, qui étudiera d'ici juin 2013, le processus décisionnel des crédits d'études pour l'élaboration d'un projet et d'un préavis. Pour ce faire, il a été choisi comme modèle de référence, les préavis du collège du Léman.

**Vœu de la COFIN:**

*La COFIN demande à la municipalité, qu'un responsable de dicastère soit présent sur demande, à la séance ordinaire mensuelle de la COFIN, afin de pouvoir obtenir les informations nécessaires pour valider les conséquences financières de certains préavis.*

Mme la Présidente ouvre la discussion sur les communications de la Commission des finances.

- **Mme Marianne Huguenin, Syndique**

*Nous avons eu, dans nos groupes, l'écho de cette demande de la Commission des finances dont je ne savais pas qu'elle viendrait de manière formelle à cette séance. Ce que je vous propose, M. le Président, c'est que nous assistions à la prochaine séance de la Commission des finances afin de pouvoir avoir un échange à ce sujet et voir ce que cela signifie. Nous entendons votre demande, elle pose un certain nombre de problèmes dont il faut discuter, et le mieux est que nous le fassions lors de votre prochaine séance de la Commission des finances, avant le Conseil de début mars, comme cela nous pourrions avancer ensemble pour trouver une solution au problème évoqué.*

La parole n'étant plus demandée, Mme la Présidente remercie M. Roland Divorne et clôt la discussion sur les communications de la Commissions des finances.

## **7. Communications de la Commission d'urbanisme et d'aménagement du territoire (CUAT)**

Mme la Présidente invite M. Jacques Berthoud, Président de la CUAT, à faire part de ses communications.

- **M. Jacques Berthoud, Président de la CUAT**

*Madame la Présidente,  
Mesdames, Messieurs,*

*La CUAT n'a pas manqué de suivre l'évolution de la mue de notre région tous ces derniers temps.*

*Elle met, par conséquent, ses connaissances à votre disposition, d'autant plus que sa composition représente tous les groupes de cette assemblée et que la présidence en soit assurée selon le contrat de législatures signé. Ceci permet de vous assurer un rapport complet sur le préavis intercommunal N° 30-2013 intitulé "Rénovation urbaine du secteur de la gare de Renens, lot des espaces publics – Première étape du chantier". Ce préavis comprend:*

- I. L'adoption du projet routier*
- II. Le crédit d'ouvrage pour le réaménagement du tracé routier de la Place de la Gare et du giratoire des Glycines*
- III. La validation de la clé de répartition des coûts entre les quatre communes partenaires du lot N° 3*

*Plutôt que de créer une nouvelle commission ad-hoc, au vu de la stabilité des membres de la commission, au vu, aussi, de l'exercice précédent parfaitement réussi, à savoir celui de la "Rénovation urbaine du secteur de la gare de Renens, lots des espaces publics" dont le point principal était le "Crédit d'étude intercommunal pour la phase de projet définitif" étudié le 11 janvier 2011, et adopté lors de la séance du Conseil communal de Renens du 24 février 2011 et ceux des trois autres communes sitôt après.*

*Il nous a semblé plus rationnel de mettre nos compétences à votre service, tout en sachant que la complexité d'un tel préavis, de plus intercommunal, et la matière ardue pour tout néophyte alors que la CUAT a bénéficié d'une formation certaine, distillée par Mme la Conseillère municipale Tinetta Maystre et notre urbaniste communal M. Martin Hofstetter accompagnés de leurs plus proches adjoints, tout un monde que de la commission remercie très sincèrement, justifie une telle décision.*

*Nous vous remercions de la confiance que vous allez nous témoigner.*

Mme la Présidente ouvre la discussion sur les communications de la CUAT.

Personne ne souhaitant s'exprimer, Mme la Présidente clôt la discussion.

#### **8. Communications éventuelles de la Commission des affaires régionales et intercommunales (CARIC)**

M. Didier Vienet, Président de la CARIC, a informé au préalable Mme la Présidente du fait qu'il n'a pas de communication à transmettre.

#### **9. Rapport(s) éventuel(s) des membres de conseils intercommunaux – art. 40, lettre g du Règlement du Conseil Communal**

Mme la Présidente demande si un conseiller désire faire part de son rapport.

Personne ne souhaitant s'exprimer, Mme la Présidente clôt la discussion.

#### **10. Changement dans la composition des Commissions permanentes et des Commissions intercommunales**

*Mme Victoria Ravaioli-Thibaud, Présidente du groupe socialiste, nous informe que M. Ali Korkmaz démissionne de la Commission de gestion. Il sera remplacé par Mme Patricia Zurcher.*

Mme la Présidente ouvre la discussion sur ce point de l'ordre du jour.

La parole n'étant pas demandée, Mme la Présidente clôt la discussion.

## **11. Postulat de la CUAT, intitulé "Pour un axe fort" de transports publics au Sud des voies CFF"**

Mme la Présidente prie M. Antoine Steiner, Rapporteur de la commission, de se rendre à la table des rapporteurs afin de donner lecture de son rapport.

- **M. Antoine Steiner, Rapporteur**, donne lecture de son rapport

*La commission s'est réunie le lundi 26 novembre 2012. Etaient présents pour la municipalité : Mme Marianne Huguenin, Syndique, Mme Tinetta Maystre, Municipale et M. Hofstetter, Chef de Service de l'urbanisme.*

*La commission était composée de M. Rohrbach, président, Mme Widmer, M. Berthoud, M. Kung, M. Gauthier-postulant et M. Steiner, rapporteur.*

*En préambule, M. Gauthier rappelle que ce postulat a été élaboré en tenant compte des avis des membres de la CUAT. Celle-ci appuie donc la démarche de M. Gauthier.*

*Le Sud des voies concentre un nombre important des grandes planifications de la ville de Renens. Actuellement, l'offre en transports publics n'est pas à la hauteur par rapport à d'autres quartiers.*

*Il est important de souligner que l'objet de ce postulat est d'améliorer la situation dans le long terme.*

*Le postulat n'apporte pas de solution toute faite mais émet plusieurs idées afin d'améliorer la situation.*

- *facilitation des transbordements*
- *diminution du temps de parcours*
- *électrification de la ligne*
- *amener des transports si le prolongement de Longemalle à travers le Censuy se concrétise afin d'amener de la qualité à une route.*

*La Municipalité relève que le fait de ne pas avoir d'interlocuteur des t-l pour cette commission relève d'une volonté de cette dernière.*

*La Municipalité relève aussi qu'elle n'a pas de maîtrise totale des t-l bien que faisant partie de son conseil d'administration.*

*M. Hofstetter présente à la commission une étude du schéma directeur de Malley avec l'aménagement des espaces publics et le prolongement de Longemalle vers la rue du Léman, ce qui délésterait la rue du Lac. Une des problématiques de Longemalle par rapport aux transports publics est son petit gabarit qui ne permet pas d'envisager de site propre. Une amélioration du réseau de transport sur cette voie se ferait aussi au détriment du stationnement.*

*Le réseau 14 prévoit une nouvelle ligne 25, qui remontera de la Bourdonnette via la piscine. Il est prévu que le tronçon piscine – gare de Renens soit électrifié.*

*Actuellement une fréquence de huit bus par heure est atteinte pour les lignes 33 et 32, par contre ils ne sont pas répartis de manière harmonieuse.*

*Depuis 2010 et jusque au réseau 14 l'offre en matière de transports publics aura doublé dans l'ouest lausannois. Pour rappel, le sud des voies vient de loin puisqu'il y a des années en*

arrière il n'y avait rien. De plus, la création d'une ligne est complexe, d'autant plus si elle passe sur plusieurs communes. Il a fallu 5 ans pour la ligne 18.

Pour précision, la Municipalité explique que le terme « axe fort » mentionné en titre de postulat n'a pas la même signification que ce que le PALM entend par axe fort (tram, BHNS). Le postulant le confirme.

Une problématique qui va se rencontrer sera l'engorgement de la gare puisque déjà actuellement de nombreux bus y transitent. De plus, les coûts d'une ligne sont élevés et le Canton ne finance que les lignes avec voies ferrées. Les charges de la Ville ont doublé en quelques années. Il subsiste également un problème de liaisons nord-sud.

La commission, lors de son débat, soulève qu'il faut pousser la réflexion qui existe déjà sur les espaces publics et y intégrer les transports publics. Elle est aussi d'avis que par axe fort elle entend ligne de bus performante et suggère d'en modifier le titre avec l'accord du postulant en: **Postulat pour un renforcement des transports publics au Sud des voies CFF.**

Un commissaire émet le souhait que les travaux de la Croisée intègre le fait que des bus pourraient emprunter le sous voie et donc que la hauteur de celui-ci le permette.

Au vu de toutes les problématiques actuelles et futures et de la complexité d'un dossier qui n'est pas maîtrisé intégralement par la Commune, la commission se prononce à l'unanimité pour le renvoi à la Municipalité du postulat pour un « axe fort » de transports publics au Sud des voies CFF.

Mme la Présidente ouvre la discussion sur ce rapport.

La parole n'étant pas demandée, Mme la Présidente, clôt la discussion et procède au vote.

C'est à l'unanimité, moins quelques abstentions, que le Conseil accepte de transmettre ce postulat pour étude et rapport à la Municipalité.

Mme la Présidente remercie M. Antoine Steiner ainsi que les membres de la Commission pour leur travail.

## **12. Dépôts de préavis – Discussion préalable**

- **Préavis N° 28-2013 – Rapport de la Municipalité sur l'état au 30 juin 2012 des postulats et motions – Demandes de prolongation de délai – Réponses de la Municipalité aux interventions suivantes: Postulat de M. Olivier Barraud relatif à l'accessibilité des handicapés dans l'Administration, du 22 janvier 2009 / Postulat de Mme Line Rouyet: "Installation de bornes Internet publiques dans les bâtiments de l'Administration", du 16 novembre 2010 / Motion de MM. Byron Allauca et Michele Scala intitulée: "Une formation professionnelle pour les jeunes sans-papiers", du 20 mai 2010 / Motion de M. Gilbert Stöckli relative à la création d'une bibliothèque municipale, du 23 mars 1995 et motion du groupe libéral concernant un projet de bibliothèque, du 14 décembre 2000.**

**Présidence: Commission de gestion**

- **Préavis N° 29-2013 – Installation de caméras de vidéosurveillance.**  
**Présidence: PLR**
- **Préavis intercommunal N° 30-2013 – Rénovation urbaine du secteur de la gare de Renens, lot des espaces publics – Première étape du chantier. Adoption du projet routier, crédit d'ouvrage pour le réaménagement du tracé routier de la Place de la Gare et du giratoire des Glycines. Validation de la clé de répartition des coûts entre les quatre communes partenaires du lot 3**  
**Présidence: Socialiste**

*Comme annoncé lors de l'adoption de notre ordre du jour, le dépôt de tous les préavis sont regroupés à ce point. Il a également été décidé de ne plus dire le nom des commissaires de chaque commission. Mme Charlet enverra le lendemain du Conseil à toutes les Conseillères et à tous les Conseillers la liste nominale de chaque commission. Pour assurer une transition agréable, je donnerai cette fois encore le nom des commissaires lors du Conseil, mais ce sera la dernière fois.*

Mme la Présidente ouvre la discussion sur les dépôts de préavis

- **Mme Verena Berseht, Fourmi rouge**  
**Intervention relative au préavis N° 28-2013**

*Une fois de plus, on propose de renvoyer ma motion un petit peu aux calendes grecques. J'ai parfois l'impression que les responsables du logement de cette Commune ne vivent pas sur la même planète que moi. C'est juste de l'inconscience, quand Monsieur logement se retrouve par miracle avec un subventionné vide, il envoie à plusieurs familles inscrites sur sa liste, un mot disant que cet appartement est vide et que la Commune les appuie. Cela déclenche beaucoup d'espoirs déçus puisqu'en fin de compte il n'y a qu'un appartement et qu'il n'y aura qu'une famille qui pourra être logée.*

*Lors de la séance concernant le nouveau règlement sur les subventionnés, deux personnes de la commission demandaient qu'un 15% des subventionnés soient directement attribuables par le service du logement en cas d'urgence, surtout pour éviter l'expulsion d'une famille, par exemple.*

*Cela a été refusé par la grande majorité de ce Conseil.*

*Il faut aussi savoir que si vous avez, ne serait-ce qu'une inscription à l'Office des poursuites, un salaire trop bas, une AI, une caution et même si vous êtes à l'AVS les régies refusent de vous louer ne serait-ce qu'un cagibi.*

*Je précise que, par année, il y a 50 expulsions dans l'Ouest Lausannois (ce chiffre a été mentionné lors d'une émission de la Radio Suisse Romande, ce renseignement doit donc être sûr), donc la solution que je préconise n'est pas un caprice et je demande à la commission d'encourager la Municipalité et la Municipalité d'entrer en matière et de me répondre favorablement dans le préavis sur les logements.*

*Je sais qu'il y aura encore une discussion approfondie certainement à la Commission et que je serai peut-être invitée et je vous remercie d'avance.*

**M. Jean-Pierre Leyvraz, Fourmi rouge**

*Je trouve intéressante cette intervention et souhaiterais savoir si les membres de la Commission de gestion pouvaient peut-être en avoir une copie lors de la séance.*

Mme la Présidente informe que le nécessaire sera fait.

**M. Jean-Pierre Rouyet, Conseiller municipal**

*Mme Berseth, je suis sensible à vos propos. Effectivement, nous prenons le sujet très au sérieux, je serai présent lors de l'examen de ce préavis comme représentant de la Municipalité avec Mme la Syndique ainsi que M. Jean-Marc Dupuis et effectivement je répondrai à cette question. Nous ferons un état de la situation de notre avancement dans ce domaine.*

La parole n'étant plus demandée, Mme la Présidente communique ce qui suit:

*Lors de l'intervention de M. Jacques Berthoud sous les communications de la CUAT, vous avez entendu que cette commission propose de prendre en charge le préavis N° 30-2013, est-ce que quelqu'un s'oppose à ce que cela soit la CUAT qui traite ce préavis?*

C'est à l'unanimité que le Conseil accepte que le préavis N° 30-2013 soit traité par la CUAT.

Les différentes commissions se composent comme suit:

Préavis N° 28-2013

Ce préavis sera traité par la Commission de gestion

Préavis N° 29-2013

PLR : M. Pascal Golay, Président-rapporteur  
M. Roland Divorne

Fourmi rouge: Mme Ellen-Mary Dreier  
M. Byron Allauca

Parti socialiste: Mme Victoria Ravaioli-Thibaud  
M. Michele Scala

Les Verts: M. Alberto Mocchi

UDC: M. Rolf Kung

Préavis intercommunal N° 30-2013

Ce préavis sera traité par la Commission d'urbanisme et d'aménagement du territoire.

### 13. Motions, postulats, interpellations

Mme la Présidente invite M. Nicolas Freymond à venir déposer sa résolution au nom du Conseil communal.

- **M. Nicolas Freymond, Fourmi rouge**  
Résolution relative aux primes d'assurance maladie payées en trop

*Madame la Présidente,*

*Mesdames et Messieurs les membres de la Municipalité et du Conseil,*

*Il y a à peine plus d'une semaine, nous apprenions que la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil des Etats refusaient le projet du Conseil fédéral de remboursement des primes d'assurance maladie payées en trop par quelque 2 millions d'assurés issus de neuf cantons, dont le nôtre. Pire, la majorité des membres de ladite Commission estimait qu'il était impossible de réparer cette injustice sans préléver les cantons dont les assurés avaient, ces quinze dernières années, payés des primes insuffisantes. Cette décision et sa justification fleurant bon la malhonnêteté ont suscité la colère légitime de nombreux assurés dans les cantons concernés, dont le nôtre. Au plan politique, diverses actions ont été prises, par voie de pétition notamment. Ce mardi, le Grand Conseil a adopté à l'unanimité une résolution demandant au Conseil d'Etat de mettre tout en œuvre pour faire pression sur la Confédération. Le dossier n'est pas clos, heureusement : le parlement fédéral doit encore se prononcer sur le projet du gouvernement. Une chose est sûre cependant : la passivité favorise le statu quo et si nous voulons ce remboursement il faut d'une manière ou d'une autre agir. S'agissant d'un sujet de compétence fédérale, le seul moyen dont notre Conseil dispose est la résolution. Par conséquent, au nom des cinq groupes politiques qui composent ce Conseil, je vous sou mets la résolution suivante.*

**"Résolution adressée au Conseil d'Etat vaudois:**

***Le Conseil communal de Renens s'associe à la résolution du Grand conseil vaudois et demande au Conseil d'Etat de prendre toutes les mesures utiles afin d'obtenir le remboursement des 603 mio. de francs de primes d'assurance payées en trop par les Vaudoises et les Vaudois et de réparer ainsi l'injustice dont nous sommes victimes."***

*Je vous remercie de votre attention.*

C'est à l'unanimité que le Conseil approuve cette résolution. Dès lors le Bureau du Conseil se chargera de la transmettre.

- **Mme Geneviève Bozon, UDC**  
Interpellation: Boîtes d'échange entre voisins

*Madame la Présidente,*

*Mesdames, Messieurs,*

*Je demande à la Municipalité de bien vouloir examiner la mise en place de "boîtes d'échange entre voisins" à divers endroits de la Ville, cela se fait d'ailleurs à Genève avec un certain succès semble-t-il.*

*Chacun peut y déposer, qu'un livre, de la vaisselle, des jouets, etc... au lieu que ces objets soient détruits ou jetés à la déchèterie.*

*Dans un premier temps, de vieilles cassettes à journaux pourraient faire l'affaire. La déco pourrait, par exemple, être demandée aux élèves de l'ECAL ou à des personnes en recherche d'emploi.*

*Ce projet écolo, économique, convivial et pratique va permettre l'échange entre les citoyens.*

*De plus, expérience faite dans la cité de Calvin, ces boîtes n'ont jamais été vandalisées.*

*Je pose donc cette interpellation en étant certaine que tout cela peut-être possible à Renens.*

#### **Réponse de M. Jean-Marc Dupuis, Conseiller municipal**

*Merci Mme Bozon pour cette idée, qui apparemment est une bonne idée, en tout cas que nous prenons très volontiers et que nous étudierons à fond dans le service Environnement-Maintenance et nous tâcherons de pouvoir y répondre favorablement.*

#### **14. Questions, propositions individuelles et divers.**

- **Mme Gisèle Martin, PLR**

- Question relative au pilier public de la Place du Marché

*Madame la Présidente,*

*Mesdames, Messieurs les Municipaux,*

*Mesdames, Messieurs les conseillers,*

*J'aimerais intervenir sur un point. Descendant quelque fois faire mes commissions à Renens, je passe régulièrement au pilier public pour voir ce qu'il se passe.*

*A plusieurs reprises, en hiver, c'est illisible, il y a énormément de buée et en regardant de plus près à l'intérieur dans cette boîte, j'ai vu que tout le fond est complètement moisi, ce qui ne m'étonne donc pas qu'il y ait de la buée et des infiltrations. En été c'est moins visible vu que le temps est plus sec. Mais vu l'état de ce pilier, ne serait-il pas possible d'investir pour remettre cela en ordre, pour satisfaire également les conseillers communaux ainsi que les habitants de Renens? Je pense que ce serait quelque chose d'agréable à faire.*

*Est-ce que quelqu'un pourrait me dire s'ils sont décidés à faire une mise en ordre de ce pilier?*

#### **Réponse de Mme Marianne Huguenin, Syndique**

*Le pilier public était géré de manière très régulière avant par la PolOuest, qui posait les documents et devrait nous informer si problème. A l'heure actuelle, c'est en discussion et cela fait partie de ces tâches qui seront peut-être redistribuées et rediscutées. Toutefois, il est vrai que cela ne va pas et que s'il y a de la buée et qu'en plus c'est moisi il faudra faire la lessive! Nous vous répondrons plus précisément.*

- **M. João-Batista Domingos, UDC**  
Remarque relative à la

*Bonsoir à tous,*

*La Fourmi rouge, c'est de cela que j'aimerais parler, car en fait je reçois tout-le-temps cette brochure chez moi et j'ai toujours voulu répondre à la personne qui écrivait cela en fait. Histoire même de philosopher comme cela, même juste discuter. Par ce qu'en plus on parle de moi, indirectement en tant qu'UDC.*

*DE L'ART DE PARLER AUX BETES.*

*Qu'est-ce qu'un fantasme ? Ce mot vient de la langue des Grecs ou Hellènes qui, soit dit en passant et pour reprendre l'expression de Friedrich Nietzsche, étaient superficiels...par profondeur. Phantasme...du grec phanein, qui signifie apparaître, se manifester, rendre visible, faire briller. Moi aussi, tout comme les Grecs, je suis superficiel...par profondeur et d'aucuns sauront peut-être goûter la profondeur de mon dire à venir.*

*La thérianthropie ou zooanthropie est la transformation d'un être humain en animal. Les séries cultes montrent des humains se métamorphosant en loups puissants, en bêtes féroces et sanguinaires, etc. Quant à moi, mon phantasme est presque modeste, voire ridicule. J'aimerais pouvoir me transformer en fourmi ! Ôh vous savez, pas en Myrmidons tels que le narre le poète latin Ovide dans les Métamorphoses, ces guerriers légendaires qui n'obéissaient qu'au courageux Achille. Non, moi, je serais une fourmi quelconque, une fourmi...rouge tiens, armée d'acide méthanoïque ou acide formique. Ainsi, je serais tout aussi allergène, concentrant une grande capacité corrosive tout comme l'auteur de ce bout de papier si prodigue en phrasées à l'emporte-pièce. Relire Bernard Weber, c'est comprendre aussitôt que les fourmis sont connues pour leur capacité à abattre un grand volume de travail, rien ne résiste à leur passage : c'est la mara salva trucha comme disent les hispaniques.*

*Mais, fort étonné ai-je été d'apprendre, je ne le soupçonnais à aucun moment, qu'elles pouvaient tout aussi bien s'adonner à la réflexion intellectuelle et prétendre à développer quelque argumentaire. Je suis convaincu pour le coup ! Tout cela est bien cousu, brodé de fil rouge. Mais cette forme de pensée à tendance à m'agacer, car je me sens comme empêtré dans une étoile d'araignée. Il semble donc que les fourmis aient en partage avec les araignées non pas seulement la qualité d'être dans l'embranchement des Arthropoda, mais aussi celui d'emprisonner l'élan réflexif, la pensée, dans des carcans tout faits et apprêtés pour l'occasion.*

*Au moins, les Grecs eux avaient une agora, un espace où les uns et les autres pouvaient interagir, échanger des idées autour d'une problématique commune. Les philosophes débattaient avec les sophistes, les tyrans et les citoyens de manière générale.*

*Tout n'est pas perdu pour Renens le multiculturel, Renens le bigarré, Renens l'Universel. Heureusement qu'il y a le Conseil communal, et cette tribune et cette audience que je respecte et que je traite avec équité. Heureusement, car cela me permet de me désolidariser de ce tableau mesquin où l'on dépeint l'UDC moyen, l'UDC de rue, l'UDC domestiqué, bref l'idiot, l'abruti, le bouffon.*

*Je me désolidarise de cet individu à la vision du monde si « triste » : un monde où déambulerait, pareillement à des zombies, le citoyen, une Weltanschauung, donc une vision*

*du monde, où la culture serait « privée », « rétrograde » et « conservatrice ». Non Fourmi taggeuse, je ne suis pas ce mort-vivant que tu dépeins.*

*Par contre, je suis une personne qui pense que pour comprendre les structures macroscopiques, il n'est pas si farfelu de s'arrêter un instant sur l'individu. Ainsi, si je veux gérer l'économie d'une cité, je vais chercher à comprendre comment le faire au mieux à l'échelle de l'individu. Un exemple des plus simples : en tant qu'individu, je ne vis pas au-dessus de mes moyens et j'essaie à tout prix...à tout prix, d'avoir des finances saines, même si je ne peux pas écouter de la musique, faire certains loisirs comme du rugby, loisirs collectifs par excellence. En tant qu'individu, je n'essaie pas de changer le monde, mais je m'évertue à incarner le monde, à faire monde. Be the change...so they speak. Soyez donc le changement !*

*Et puis de toute façon, il n'y pas que la planche à billet, vu qu'apparemment il s'agisse d'un problème d'argent là-dedans, il y a aussi les boîtes d'échange pour échanger et tisser des liens sociaux entres voisins.*

*In fine, je suis sûr que dans la fourmilière de la colonie des fourmis, — je parle au pluriel car les fourmis vont et viennent en bande...elles sont socialistes...par définition —, il y a au moins une place pour un Rom, une place pour un sans-abri, et du pain plus qu'il n'en faut. Verra-t-on si souvent ces hyménoptères recueillir ces opprimés, piétinés et stigmatisés par les UDC méchants ?*

*Je ne suis pas Suisse, mais angolais. J'ai un permis B. La vertu des braves Helvètes, leur système politique génial me permet de m'exprimer et je me sens presque indigne de ce privilège, car je me présente comme un être qui s'attend à avoir plus de devoirs que de droits.*

*En tous les cas, j'aimerais dire à ces UDC, qui doivent être nombreux puisque l'UDC est le premier parti helvétique, que leur vision du monde est formidable, qu'elle leur a permis et leur permet actuellement d'échapper à ce silo applicatif qu'est l'Union Européenne, cette meule des idées, des droits et des devoirs, qui ruinent tout, même le sens des mots. J'aimerais leur tirer mon chapeau pour leur courage à tous ces Suisses.*

*Merci.*

La parole n'étant plus demandée, Mme la Présidente clôt la séance et souhaite à toute l'assemblée un bon retour dans leur foyer tout en rappelant que la prochaine séance aura lieu le jeudi **07 mars 2013** à 20h15.

Clôture de la séance à 21h15.

La Présidente

La secrétaire

Nicole Divorne

Yvette Charlet